

Missel de 1962 : Le discernement de Mgr Ulrich

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 21 juillet 2021

Communiqué de Mgr **Laurent Ulrich**, Archevêque de Lille :

Le Saint Père vient de publier un motu proprio au sujet de la forme extraordinaire du rite romain qui doit rassurer et conforter l'ensemble de l'Église catholique et des fidèles.

Il nous invite à nous souvenir que le Concile Vatican II est la boussole pour l'Église de ce temps, dans la continuité de la tradition apostolique.

Ce sont bien les évêques qui, en union avec l'évêque de Rome, sont signes et ferments de communion ecclésiale, chacun dans son diocèse.

Ce que l'on appelle la forme extraordinaire du rite de l'Église romaine est accordé par l'évêque diocésain selon le discernement qui lui revient : c'est ce que j'ai pratiqué jusqu'alors et continuerai de faire.

En désirant servir de tout mon cœur la communion et la mission de toute l'Église.